

Déclaration Liminaire d'INFO'COM-CGT

Mesdames et Messieurs les membres du Comité d'entreprise,

Après la cession de CMM au groupe Axel Springer, INFO'COM-CGT a écrit à la nouvelle direction pour demander des garanties sociales et le maintien de l'emploi. Mais en vain.

Nous restons à ce jour sans réponse de ces nouveaux actionnaires qui, s'ils ne promettaient pas la lune, se targuaient d'avoir les pieds sur Terre en assurant le maintien de l'emploi chez Logic-Immo.com.

En restant lettre morte, vous envoyez un message fort aux salariés de notre entreprise, mais ce n'est pas celui qu'ils attendaient.

A cela s'ajoute le vote au mois de février 2018 du Comité d'entreprise d'une expertise indépendante, par un expert agréé par le ministère du travail afin de connaître vos intentions, vos projets pour notre entreprise et enfin répondre aux questions formulées par les représentants du personnel.

Encore une fois, vous n'avez pas répondu à la requête de l'expert et tardez, pour ne pas dire refusez, à envoyer les documents demandés.

Au pire vous avez des choses à cacher, au mieux vous faites fi des attentes et craintes des salariés de Logic-Immo.com.

Dans les deux cas tout cela ne laisse rien présager de bon pour notre entreprise et les salariés de Logic-Immo.

Ces méthodes sont inacceptables et ne sont pas dignes de la réputation qu'un groupe comme celui d'Axel Springer, tente de se forger.

Vous transformez le dialogue social en un monologue syndical vain.

Lorsque les poules caquettent, le loup rode en silence avant d'attaquer.

Cessons donc ce jeu de basse-cour et entamons, enfin, ensemble, un entretien constructif dans l'intérêt de l'ensemble de nos collègues et de notre entreprise.

L'équipe d'INFO'COM-CGT

INFO'COM-CGT

4, RUE GUYTON DE MORVEAU – 75013 PARIS

Tél. : 01 43 31 80 49 • Fax : 01 43 31 26 82

infocomcgt.fr • news@infocomcgt.fr